

Immigration—Loi

Ce projet de loi était en place au mois de mai. Nos priorités jusqu'ici consistaient à trouver du travail aux Canadiens. Lorsque ce problème a été résolu, d'autres sont apparus. Mais ce projet de loi était prêt au mois de mai. Il a eu tout le loisir au cours des mois de mai et juin, et même pendant les derniers jours de la session, de nous aider à régler cette question. Cependant, l'opposition n'était pas disposée à le faire, ce qui explique que nous soyons de retour ici aujourd'hui.

Le président suppléant (M. Paproski): La période des questions et des commentaires est maintenant terminée. La présidence donne la parole au député de Vancouver—Kingway (M. Waddell) pour reprendre le débat.

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, si j'interviens maintenant au sujet du projet de loi C-55 c'est pour donner suite aux instances dont m'ont fait part bon nombre de mes électeurs en téléphonant à mon bureau de circonscription et en nous écrivant ici même, à Ottawa. Je tenais à le faire le plus tôt possible. En cet après-midi du premier jour auquel le Parlement est rappelé, je suis fier de prendre la parole.

Je tiens à préciser que jusqu'ici ce débat s'est révélé intéressant. Tout donne à croire qu'il sera excellent. Il est fort important d'ailleurs. Le public s'y intéresse énormément. Je suis ravi d'être de retour à Ottawa pour régler cette question.

Je voudrais féliciter de son excellent discours le député de Spadina (M. Heap) qui a répondu au ministre cet après-midi. Je félicite également le très honorable chef de l'opposition (M. Turner) qui représente la circonscription voisine de la mienne à Vancouver. Bon nombre des propos qu'il a tenus sonnaient juste.

J'ai dit que nous avions reçu maints appels téléphoniques. En fait, mes adjoints dans ma circonscription, M. Adrian Dix et M^{me} Sharon Olsen, ont écouté avec patience beaucoup de personnes furieuses qui ont téléphoné à ce sujet. Nous avons d'ailleurs reçu plus d'appels à ce propos que pour tout autre sujet, et même plus que pour la question de la peine capitale.

Ma circonscription, creuset multiculturel, est située dans la partie sud-est de Vancouver. En fait, elle accueille près de 2 200 nouveaux citoyens par an. C'est assurément la circonscription où l'on accueille le plus grand nombre de nouveaux citoyens en Colombie-Britannique, et sans doute au Canada. Ainsi, beaucoup de gens s'intéressent énormément à l'immigration; ce sont peut-être des immigrants récemment arrivés, ou encore des gens qui souhaitent faire venir leur famille. Chose certaine, personne ne veut que l'on encourage la resquille au Canada. Mais les députés l'ont déjà fait valoir. Nos concitoyens veulent que le système d'immigration soit équitable, tout comme les familles qui souhaitent en vain faire venir des frères et des sœurs. Je me réjouis d'apprendre que le ministre allègera les restrictions concernant ces gens.

Le gouvernement a réduit les niveaux de l'immigration, contrairement aux affirmations du dernier intervenant. Je pense qu'il a sabré dans le nombre des immigrants. Mais il a également encouragé d'autres types d'immigration. Il a en effet encouragé des gens à acheter leur passage dans le pays, au lieu de favoriser la réunification des familles.

Je le répète, les immigrants qui souhaitent faire venir au Canada des membres de leur famille s'inquiètent beaucoup des resquilleurs. On s'inquiète également, et c'est un problème qui

me concerne à Vancouver et que j'aborderai honnêtement, à propos de la violence dans la collectivité indo-canadienne. Les Indo-Canadiens voient des Sikhs entrer au Canada et notent, dans certains cas, la présence de représentants d'organisations révolutionnaires au sein de la communauté sikh. Juste en face de mon bureau de circonscription, un avocat, Ujjal Dosanjh, a été roué de coups parce que c'était un modéré qui disait ce qu'il pensait. Cet incident s'est produit directement en face de mon bureau de circonscription.

Après cet incident, il y a eu l'assassinat de M^{me} Ghandi. L'événement a suscité des célébrations dans les rues de Vancouver de la part d'une très faible minorité de manifestants. Il y a eu également l'explosion d'un avion qui s'est soldée par la perte tragique d'êtres chers pour beaucoup de familles, surtout des enfants qui allaient passer leurs vacances en Inde et y visiter leur famille. Que les députés ne s'y trompent pas, cette tragédie a attisé la haine chez les Canadiens, particulièrement à Vancouver.

La majorité des membres de la communauté au Canada ne veulent pas que la lutte pour la création d'un Khalistan se déroule au Canada ou à partir du Canada. La grande majorité d'entre eux veulent faire leur vie dans notre pays. C'est la même chose à propos d'autres questions, pas seulement celle du Khalistan. En ce qui concerne par exemple la question irlandaise, nous ne voulons pas que le Canada serve de champ de bataille. Nous voulons la paix au Canada où les gens puissent vivre ensemble dans une société multiculturelle. C'est l'idéal de tout le monde à la Chambre.

J'ai entendu un de mes collègues du Nord parler d'un ami sikh qui depuis 20 ans est maître de poste dans une petite ville. Il avait l'habitude au début d'entendre des gens s'étonner qu'un Sikh soit maître de poste. Il a bien sûr été accepté dans sa ville parce qu'il s'acquittait bien de ses fonctions et qu'il est respectable. Or aujourd'hui, il recommence à entendre les mêmes propos qu'avant. Il faut donc faire attention à ce qui se passe chez nous.

Je tiens à dire aux gens qui ont appelé à mon bureau, dont beaucoup disaient: «Je ne suis pas raciste, mais...», qu'ils n'ont pas à s'excuser. Ce n'est pas être raciste que de téléphoner pour me faire part de ses préoccupations. On peut se préoccuper de la question sans être raciste. Mais on peut aussi s'en préoccuper et être raciste. Les gens ont cependant appelé pour me faire part de véritables préoccupations. Je tiens à le reconnaître.

Les Canadiens estiment généralement qu'on devrait laisser entrer les véritables réfugiés et jeter les faux dehors. Mais c'est plus facile à dire qu'à faire quand il s'agit de rédiger une loi. Je tiens à rappeler à mes électeurs et aux députés certains points que j'estime importants. Tout d'abord, nous sommes liés par les lois internationales. Comme le ministre l'a dit aujourd'hui, on considère comme réfugiés des gens qui fuient leur pays parce qu'ils ont de bonnes raisons de craindre d'y être persécutés. Nous sommes signataires de ces conventions. Nous devons nous occuper des réfugiés qui arrivent à nos frontières. Je pense que nombre de Canadiens ne le comprennent pas et ne savent pas que le Canada est signataire de cette loi sur les réfugiés. Nous avons reçu une récompense internationale, comme un député vient de le mentionner, pour l'accueil que nous réservons aux réfugiés. On me dit que depuis la Seconde